

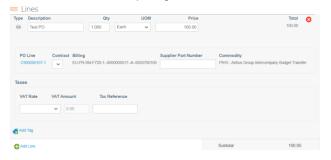
### 2. Créer une facture (1/3)

### **Remarques importantes:**

(!) Une facture ne peut être associée qu'à une seule commande : si vous devez facturer 2 commandes, merci de créer 2 factures.



(!) Lignes de commande : il est important que la facture reprenne les contenus des lignes de commande concernées. Par ex. respectez bien les coûts associés à chaque ligne de commande.



(!) Ne changez ni l'unité de mesure, ni la devise. Celles-ci doivent correspondre à celles de la commande : dans le cas contraire, la facture sera contestée.

*Currency EUR >									
Type	Description	Qty	UOM	Price	Total	8			
-	Test PO	1.000	Each 🗸	100.00	100.00				

(!) Une fois la facture payée, vous verrez une date de paiement indicative dans l'onglet « Invoice » de CSP.

Paid Yes

Payment Date 03/21/18

Payment Notes payed manually

Amount Paid 23,021.00



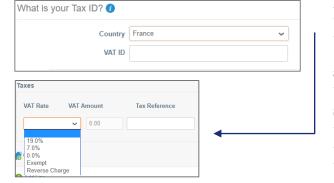
## 3. Configurer une adresse de paiement (« Remit-To »)

Pour accélérer la création de factures dans CSP, vous pouvez définir les détails de l'entité légale de votre entreprise :

coupa supplier portal



(!) Le pays dans lequel votre entité légale est enregistrée fiscalement conditionne le modèle de facture légale utilisé et les **taux de TVA** associés.



(!) N'oubliez pas que, dans la section « Remit-to », les informations bancaires ne sont obligatoires que pour la **Belgique, l'Allemagne** et **l'Afrique du Sud**. Si votre entreprise est enregistrée dans un autre pays, ne renseignez pas ces champs. Une correspondance sera établie avec les données de base des fournisseurs Airbus, qui offrent les informations nécessaires. (!) Il est impossible de modifier une adresse de paiement fournisseur existante. Si vous souhaitez modifier certains détails, désactivez (1) l'adresse de paiement fournisseur existante et créez-en une nouvelle (2).





# Guide de référence rapide n° 1 pour les fournisseurs

- Premiers pas avec le Coupa Supplier Portal
- Créer une facture
- Configurer une adresse de paiement (« Remit-To »)



La facturation électronique est possible si votre entreprise dispose d'un numéro d'immatriculation fiscale, dans l'un des pays suivants :

Australia	Finland	Malaysia	Slovakia	
Austria	France	Netherlands	South Africa	
Belgium	Germany	Norway	Spain	
Czech Republic	Ireland	Poland	Sweden	
Denmark	Italy	Singapore	Switzerland	
United Kingdom	United States			

#### Plus de détails :

https://success.coupa.com/Suppliers/Integration\_Resources/cXML\_Compliance



### 1. Premiers pas avec le Coupa Supplier Portal (CSP)

Pour effectuer des transactions avec **Airbus** via **des canaux électroniques** vous devez :

- 1. Être invité par Airbus à rejoindre le Coupa Supplier Portal.
  - L'invitation proviendra de l'adresse de messagerie suivante : do\_not\_reply@supplier.coupahost.com
- Pour configurer un compte dans le Coupa Supplier Portal, cliquez sur le lien situé au bas de l'invitation.

Pour toute question ou en cas de doute, veuillez contacter : supplier.clicknbuy@airbus.com



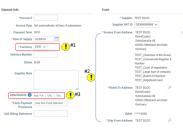
### 2. Créer une facture (1/3)

1. Toutes les factures électroniques destinées à Airbus doivent reposer sur une commande, vous devez donc utiliser l'onglet « Orders »

devez donc utiliser l'onglet « Orders » (commandes) pour créer une facture.

 Choisissez la commande (vérifiez les factures antérieures pour cette commande) et cliquez sur l'icône « Create invoice » (pièces d'or).

3. Remplissez l'entête de facture.



Total Actions

DEUR 🏣 🏣

#### À savoir

Au moment où votre entreprise rejoint la plateforme Coupa, la personne en charge doit accepter les conditions d'utilisation de Coupa.

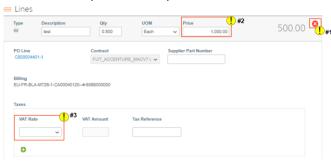
La facture électronique établie via Coupa constitue la seule et unique facture légale.

Ne nous envoyez pas de duplicata de factures (ni documents papier, ni PDF).



#### 2. Créer une facture (1/3)

4. Revoyez les détails de chaque ligne, automatiquement récupérés de la commande.



### Remarques importantes concernant la facturation

- (!) La devise de la facture doit correspondre à la devise de la commande.
- (!) Vérifiez la validité des détails concernant votre adresse.
- (!) Ne joignez pas de facture PDF à la facture électronique.
- (!) Si vous souhaitez ne pas facturer certaines lignes de commande, supprimez-les de la facture.
- (!) Les prix ne doivent pas être nuls. Ne soumettez pas des lignes ayant un total nul. Contentez-vous de supprimer ces lignes dans leur intégralité.
- (!) Ne mentionnez pas un **taux de TVA à 0** % ou une **exonération**, si votre facture est soumise à TVA.

Veillez à sélectionner le bon taux de TVA.